

Niort, le 3/06/2019

**Pôle Ingénierie et Gestion Technique**  
Direction Aménagement Durable du Territoire/Habitat  
Dossier suivi par : Manuella BATY  
Tél : 05 17 38 80 21  
[manuella.baty@agglo-niort.fr](mailto:manuella.baty@agglo-niort.fr)  
[franck.dufau@agglo-niort.fr](mailto:franck.dufau@agglo-niort.fr)

**Monsieur Pierre Guy PERRIER**  
Président du Parc Naturel Régional du  
Marais Poitevin  
2 rue de l'église  
79510 COULON

**Réf :** 2019/ADTH/MB/19

**Objet :** Modification n°1 du PLU de Beauvoir sur Niort  
Notification du dossier aux personnes publiques associées

Monsieur le Président,

Une modification simplifiée est en cours sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beauvoir sur Niort. Aussi, il est prévu que la Communauté d'Agglomération définisse les modalités de mise à disposition du public lors d'un prochain Conseil d'Agglomération.

Cette modification porte notamment sur l'adaptation du règlement écrit.

Dans le cadre de la concertation avec les personnes publiques associées prévues notamment aux articles L.132-7, L.132-9 et L.153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de bien vouloir trouver, pour notification, un dossier portant projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beauvoir sur Niort.

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître votre avis sur ce projet.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacques BILLY  
Vice-Président de la CAN  
Chargé de l'aménagement du territoire



Niort, le 3/06/2019

**Pôle Ingénierie et Gestion Technique**

Direction Aménagement Durable du Territoire/Habitat

Dossier suivi par : Manuella BATY

Tél : 05 17 38 80 21

[manuella.baty@agglo-niort.fr](mailto:manuella.baty@agglo-niort.fr)

[franck.dufau@agglo-niort.fr](mailto:franck.dufau@agglo-niort.fr)

**Réf** : 2019/ADTH/MB/19

**Monsieur Philippe DUTRUC**

Président de la Chambre du Commerce et  
de l'Industrie

10 place du Temple

BP 90314

79003 NIORT Cedex

**Objet** : Modification n°1 du PLU de Beauvoir sur Niort  
Notification du dossier aux personnes publiques associées

Monsieur le Président,

Une modification simplifiée est en cours sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beauvoir sur Niort. Aussi, il est prévu que la Communauté d'Agglomération définisse les modalités de mise à disposition du public lors d'un prochain Conseil d'Agglomération.

Cette modification porte notamment sur l'adaptation du règlement écrit.

Dans le cadre de la concertation avec les personnes publiques associées prévues notamment aux articles L.132-7, L.132-9 et L.153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de bien vouloir trouver, pour notification, un dossier portant projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beauvoir sur Niort.

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître votre avis sur ce projet.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacques BILLY

**Vice-Président de la CAN**

**Chargé de l'aménagement du territoire**



Niort, le 3/06/2019

**Pôle Ingénierie et Gestion Technique**  
Direction Aménagement Durable du Territoire/Habitat  
Dossier suivi par : Manuella BATY ✓  
Tél : 05 17 38 80 21  
[manuella.baty@agglo-niort.fr](mailto:manuella.baty@agglo-niort.fr)  
[franck.dufau@agglo-niort.fr](mailto:franck.dufau@agglo-niort.fr)

**Madame Nathalie GAUTHIER**  
Présidente  
Chambre des Métiers et de l'Artisanat  
22 rue des Herbillaux  
79000 NIORT

**Réf :** 2019/ADTH/MB/19

**Objet :** Modification n°1 du PLU de Beauvoir sur Niort  
Notification du dossier aux personnes publiques associées

Madame la Présidente,

Une modification simplifiée est en cours sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beauvoir sur Niort. Aussi, il est prévu que la Communauté d'Agglomération définisse les modalités de mise à disposition du public lors d'un prochain Conseil d'Agglomération.

Cette modification porte notamment sur l'adaptation du règlement écrit.

Dans le cadre de la concertation avec les personnes publiques associées prévues notamment aux articles L.132-7, L.132-9 et L.153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de bien vouloir trouver, pour notification, un dossier portant projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beauvoir sur Niort.

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître votre avis sur ce projet.

Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacques BILLY  
**Vice-Président de la CAN**  
**Chargé de l'aménagement du territoire**



Niort, le 3/06/2019

**Pôle Ingénierie et Gestion Technique**  
Direction Aménagement Durable du Territoire/Habitat  
Dossier suivi par : Manuella BATY ✉  
Tél : 05 17 38 80 21  
[manuella.baty@agglo-niort.fr](mailto:manuella.baty@agglo-niort.fr)  
[franck.dufau@agglo-niort.fr](mailto:franck.dufau@agglo-niort.fr)

**Monsieur Gilles DUMARTIN**  
Direction Départementale des Territoires  
39 avenue de Paris  
BP 526  
79022 NIORT Cedex

**Réf :** 2019/ADTH/MB/19

**Objet :** Modification n°1 du PLU de Beauvoir sur Niort  
Notification du dossier aux personnes publiques associées

Monsieur,

Une modification simplifiée est en cours sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beauvoir sur Niort. Aussi, il est prévu que la Communauté d'Agglomération définisse les modalités de mise à disposition du public lors d'un prochain Conseil d'Agglomération.

Cette modification porte notamment sur l'adaptation du règlement écrit.

Dans le cadre de la concertation avec les personnes publiques associées prévues notamment aux articles L.132-7, L.132-9 et L.153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de bien vouloir trouver, pour notification, un dossier portant projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beauvoir sur Niort.

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître votre avis sur ce projet.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacques BILLY  
**Vice-Président de la CAN**  
**Chargé de l'aménagement du territoire**



Niort, le 3/06/2019

**Pôle Ingénierie et Gestion Technique**

Direction Aménagement Durable du Territoire/Habitat

Dossier suivi par : Manuella BATY

Tél : 05 17 38 80 21

[manuella.baty@agglo-niort.fr](mailto:manuella.baty@agglo-niort.fr)

[franck.dufau@agglo-niort.fr](mailto:franck.dufau@agglo-niort.fr)

**Réf :** 2019/ADTH/MB/19

**Madame Isabelle DAVID**

Préfet

Préfecture des Deux-Sèvres

4 rue Du Guesclin

BP 522

79099 NIORT Cedex 9

**Objet :** Modification n°2 du PLU de Beauvoir sur Niort  
Notification du dossier aux personnes publiques associées

Madame le Préfet,

Une modification simplifiée est en cours sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beauvoir sur Niort. Aussi, il est prévu que la Communauté d'Agglomération définisse les modalités de mise à disposition du public lors d'un prochain Conseil d'Agglomération.

Cette modification porte notamment sur l'adaptation du règlement écrit.

Dans le cadre de la concertation avec les personnes publiques associées prévues notamment aux articles L.132-7, L.132-9 et L.153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de bien vouloir trouver, pour notification, un dossier portant projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beauvoir sur Niort.

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître votre avis sur ce projet.

Je vous prie de recevoir, Madame le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacques BILLY

**Vice-Président de la CAN**

**Chargé de l'aménagement du territoire**



Niort, le 3/06/2019

**Pôle Ingénierie et Gestion Technique**

Direction Aménagement Durable du Territoire/Habitat

Dossier suivi par : Manuella BATY

Tél : 05 17 38 80 21

[manuella.baty@agglo-niort.fr](mailto:manuella.baty@agglo-niort.fr)

[franck.dufau@agglo-niort.fr](mailto:franck.dufau@agglo-niort.fr)

**Réf :** 2019/ADTH/MB/19

**Monsieur Alain ROUSSET**

Président

Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

14 rue François de Sourdis

33077 BORDEAUX Cedex

**Objet :** Modification n°1 du PLU de Beauvoir sur Niort  
Notification du dossier aux personnes publiques associées

Monsieur le Président,

Une modification simplifiée est en cours sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beauvoir sur Niort. Aussi, il est prévu que la Communauté d'Agglomération définisse les modalités de mise à disposition du public lors d'un prochain Conseil d'Agglomération.

Cette modification porte notamment sur l'adaptation du règlement écrit.

Dans le cadre de la concertation avec les personnes publiques associées prévues notamment aux articles L.132-7, L.132-9 et L.153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de bien vouloir trouver, pour notification, un dossier portant projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beauvoir sur Niort.

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître votre avis sur ce projet.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacques BILLY  
Vice-Président de la CAN  
Chargé de l'aménagement du territoire



Niort, le 31/06/2019

**Pôle Ingénierie et Gestion Technique**

Direction Aménagement Durable du Territoire/Habitat

Dossier suivi par : Manuella BATY ✉

Tél : 05 17 38 80 21

[manuella.baty@agglo-niort.fr](mailto:manuella.baty@agglo-niort.fr)

[franck.dufau@agglo-niort.fr](mailto:franck.dufau@agglo-niort.fr)

**Réf :** 2019/ADTH/MB/19

**Monsieur Gilbert FAVREAU**

Président

Conseil Départemental

Mail Lucie Aubrac

BP 531

79021 NIORT Cedex

**Objet :** Modification n°1 du PLU de Beauvoir sur Niort  
Notification du dossier aux personnes publiques associées

Monsieur le Président,

Une modification simplifiée est en cours sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beauvoir sur Niort. Aussi, il est prévu que la Communauté d'Agglomération définisse les modalités de mise à disposition du public lors d'un prochain Conseil d'Agglomération.

Cette modification porte notamment sur l'adaptation du règlement écrit.

Dans le cadre de la concertation avec les personnes publiques associées prévues notamment aux articles L.132-7, L.132-9 et L.153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de bien vouloir trouver, pour notification, un dossier portant projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beauvoir sur Niort.

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître votre avis sur ce projet.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacques BILLY

**Vice-Président de la CAN**

**Chargé de l'aménagement du territoire**



Niort, le 3/06/2019

**Pôle Ingénierie et Gestion Technique**  
Direction Aménagement Durable du Territoire/Habitat  
Dossier suivi par : Manuella BATY ✉  
Tél : 05 17 38 80 21  
[manuella.baty@agglo-niort.fr](mailto:manuella.baty@agglo-niort.fr)  
[franck.dufau@agglo-niort.fr](mailto:franck.dufau@agglo-niort.fr)

**Réf :** 2019/ADTH/MB/17

**Monsieur Jean-Marc RENAUDEAU**  
Président  
Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres  
Maison de l'Agriculture Les Ruralies  
BP 80004  
79231 PRAHECQ Cedex

**Objet :** Modification n°2 du PLU de la commune de Beauvoir sur Niort  
Notification du dossier aux personnes publiques associées

Monsieur le Président,

Une modification est en cours sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beauvoir sur Niort. Aussi, il est prévu que la Communauté d'Agglomération définisse les modalités de mise à disposition du public lors d'un prochain Conseil d'Agglomération.

Cette modification concerne notamment une adaptation du règlement écrit.

Dans le cadre de la concertation avec les personnes publiques associées prévues notamment aux articles L.132-7, L.132-9 et L.153-40 du Code de l'Urbanisme et conformément à l'article L.112-3 du code rural, je vous prie de bien vouloir trouver, pour notification, un dossier portant projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beauvoir sur Niort.

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître votre avis sur ce projet.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacques BILLY  
Vice-Président de la CAN  
Chargé de l'aménagement du territoire

